

Parc National des Calanques : Les boues rouges, une pollution à considérer sérieusement...

Soumis par Sophie

Dernière mise à jour : 06-12-2009

BOUES ROUGES

Le Parc National des Calanques, un argument fort pour exiger des solutions sérieuses

Extrait de la Réunion de l'Atelier "Usage Mer" du GIP Calanques

Résumé de l'intervention de Yves Lancelot, membre de La Ciotat Cur de Parc, ancien Professeur des Universités, Directeur de Recherche au CNRS, ancien Directeur-adjoint des programmes d'océanographie du CNRS.

« J'ai eu à m'occuper du dossier des "boues rouges" depuis des années, en coopération avec la municipalité de Cassis dans les années 90, au moment de l'examen de la demande de renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine maritime par Pchiney.

A cette époque j'avais eu connaissance d'un rapport de la société Créocan (filiale d'Ifremer) qui m'a communiqué par Pchiney, sous réserve de non-divulgateion (et auquel j'avais eu accès en tant que conseiller scientifique auprès d'Ifremer), et qui reprenait l'ensemble des études réalisées en 1991 et 1992. Je suis surpris de voir qu'aujourd'hui on ne fait aucune mention de ce rapport que j'ai analysé en détail en 1995 et qui contient certains résultats inquiétants. On y constate que les études sont trop limitées pour fournir une estimation complète de l'effet du rejet sur l'environnement marin.

En premier lieu l'extension géographique du dépôt n'est pas entièrement cartographiée et les modalités de la répartition des dépôts en fonction de diverses conditions météorologiques restent très mal connues. Il semble ne pas y avoir de modification appréciable de la composition des rejets depuis l'émissaire jusqu'au lit du canyon, et jusqu'à la plaine abyssale. Cependant vers l'Ouest les sédiments superficiels sont nettement contaminés par le rejet, ce qui se traduit par des teneurs plus fortes en métaux lourds (notamment Chrome et Titane). Il convient de noter que par rapport aux sédiments naturels les boues rouges sont caractérisées par un fort enrichissement en Titane, et dans une moindre mesure en Chrome, Vanadium, Fer et Plomb, et par un fort déficit en Manganèse.

En second lieu on constate, par simples effets mécaniques et non chimiques, une disparition quasi complète des faunes benthiques dans l'axe du canyon de la Cassidaigne.

Enfin les études de toxicité, menées en laboratoire montrent un effet indéniable des particules les plus fines (qui sont celles qui se dispersent le plus efficacement dans l'environnement) sur l'embryogénèse et la spermiogénèse des oursins. Les particules fines ont un effet "généto-toxique" qui se transmet donc de génération en génération. Il faut noter que les particules fines en suspension ont un effet sensiblement plus toxique (dès la concentration de 0,1 %) que celles déposées dans le lit du canyon.

De plus les études menées sur une seule espèce d'huître montrent un effet très toxique des effluents industriels bruts, même à la plus faible concentration (0,01%), le pourcentage moyen d'anomalies étant supérieur à 94 %.

On a également constaté un net effet toxique de la bauxite pulvérisée et des boues rouges sur cette huître: à la concentration de 0,1%, 2/3 des larves sont bloquées avant le stade coquillage et il y a moins de 30% de larves normales. A la concentration de 1%, 85% des larves sont bloquées avant le stade coquillage.

Il me semble abusif de déclarer que les boues rouges sont inoffensives, et les effets de "seuil" restent inconnus. Il semble aberrant de continuer ce type de déversement, dont le risque pour le milieu est encore très mal estimé, dans un Parc National qui se devrait de se montrer exemplaire.

Les seuils dit "acceptables" ne doivent pas nous faire oublier les pollutions longtemps mal comprises, et donc trop longtemps tolérées, du Plomb, de l'amiante ou du Mercure.... »